



Vigne

Avertissement No 02 – 15 mai 2014

- Saviez-vous que...
- Degrés-jours et développement.
- Actions de prévention AVANT et APRÈS le DÉBOURREMENT : blanc, anthracnose et excoříose.
- Nouvelles homologations.
- Insectes : altises.
- Traitements herbicides.
- Protection contre le gel.
- Références.

BONNE NOUVELLE SAISON!

SAVIEZ-VOUS QUE...

- Vous pouvez pointer et cliquer sur les mots **accentués en bleu** présents dans les avertissements et les bulletins du réseau « Vigne » afin d'accéder à un complément d'information en lien avec les sujets abordés.
- De l'**information statistique** sur les températures minimales et maximales, les précipitations (à venir bientôt) et sur le **cumul des degrés-jours en base 10**, pour les années 2010 à 2014, est maintenant disponible. Les mises à jour seront insérées dans les tableaux à la fin de chaque mois.
- Le **Guide des traitements phytosanitaires pour la vigne**, avec les mises à jour de 2014, est maintenant en vente aux publications du CRAAQ.
- Des capsules vidéo ont été préparées afin de vous informer sur divers sujets :
 - **Réglage du pulvérisateur**
 - **L'utilisation sécuritaire des pesticides**
- Des gens sont accrédités pour régler les pulvérisateurs à verger et vignoble (voir tableau ci-dessous). Pour une **liste complète**, cliquez sur le lien.

Région	Personne-ressource	Téléphone ou courriel
Bedford	Fonclara, Raphaël	450 248-0454, poste 24 514 617-4840
Bedford	Tétreault Garneau, Laurence	450 248-045, poste 27
Bedford	Venneman, Daniel	450 248-0454, poste 47
Québec	Mantha, Serge	418 658-5646
Frelighsburg	Rodrigue, Jonathan	450 298-5275, poste 29 450 521-7672
Saint-Lambert-de-Lauzon	Dubé, Gaëlle	418 417-0589
Saint-Rémi	Yelle, Paul-Émile	peyelle@gmail.com
Sherbrooke	Gendron, François	819 820-8620, poste 29

DEGRÉS-JOURS ET DÉVELOPPEMENT

Une accumulation d'environ 25 à 29 degrés-jours en base 10 °C est nécessaire pour le débourrement de la vigne sur des cépages hâtifs. Ce seuil est atteint à certains endroits dans les régions les plus chaudes : Estrie, Laurentides, Montérégie-Est, Montérégie-Ouest et Outaouais.

Stades phénologiques observés selon l'échelle de Lorentz



1 : Dormant



3 : Bourgeon dans le coton

Degrés-jours (°C) en base 10 accumulés du 1^{er} mars au 13 mai 2014 en moyenne selon les régions

Région	Moyenne	Stades phénologiques observés au champ Frontenac/Vidal/Vandal-Cliche/Marquette
Bas-Saint-Laurent : Trois-Pistoles	5,1	ND
Capitale-Nationale : Cap-Tourmente, Château-Richer, Saint-François	10,2	ND/1/1/1
Centre-du-Québec : Saint-Wenceslas, Tingwick	22,6	ND
Chaudière-Appalaches : Saint-Flavien, Scott	13,5	1/ND/ND/1
<u>Estrie : Lennoxville, Magog, Richmond</u>	<u>33,2</u>	ND
Lanaudière : Barrage Saint-Didace, Joliette	20,6	1/ND/ND/1
<u>Laurentides : La Macaza, Mirabel, Oka</u>	<u>25,7</u>	3/1/3/3
Mauricie : Charrette, Louiseville, Saint-Alexis-des-Monts	19,8	ND
<u>Montérégie-Est : Barrage Choinière, Brome, Frelighsburg, Marieville, Saint-Hyacinthe, Verchères</u>	<u>39,6</u>	1/ND/ND/1
<u>Montérégie-Ouest : Coteau-du-Lac, Hemmingford, L'Acadie, Saint-Bernard-de-Lacolle, Sainte-Clothilde</u>	<u>40,7</u>	ND
<u>Outaouais : Chénéville, Luskville, Montebello</u>	<u>28,0</u>	ND
Saguenay–Lac-Saint-Jean : Lac-Sainte-Croix	5,4	ND

Données provenant d'Agrométéo

ACTIONS DE PRÉVENTION AVANT ET APRÈS LE DÉBOURREMENT

Blanc et anthracnose

Application de **polysulfure de calcium (CHAUX SOUFRÉE** ou **LIME SULPHUR)**, de préférence avant le **débourrement** pour éviter la phytotoxicité, mais **possible jusqu'à la pointe verte**.

Homologué contre le blanc de la vigne, le polysulfure de calcium réduit également l'inoculum de l'anthracnose. De préférence, faire le traitement le plus tôt possible en début de saison, à un moment où le produit pourra bien sécher sur le feuillage (12 h) et lorsque les risques de gel durant la nuit suivant le traitement sont absents.

Notez que les traitements contre le blanc peuvent aussi être faits à différents moments : en prévention, dès les premiers signes de la maladie, à l'éclosion des bourgeons, lorsque les nouvelles pousses auront de 1 à 3 cm, et en pré et postfloraison.

Pour l'anthracnose, en plus de ce traitement préventif, il est maintenant possible d'effectuer un autre traitement préventif, donc avant l'apparition de la maladie. Voir la section des nouvelles homologations.

Excoriose

Les produits à base de **CUIVRE appliqués au stade dormant, directement sur le cordon, réduisent l'inoculum de l'excoriose, du blanc et de la pourriture noire**. De plus, une application de cuivre en saison est aussi efficace contre le **mildiou**. Les produits à base de cuivre ne sont pas recommandés sur la plupart des cultivars de raisins de table et à jus à cause des brûlures graves qu'ils peuvent causer sur les fruits.

Des traitements avec les matières actives captane et folpet peuvent aussi être faits lorsque les nouvelles pousses ont de 1 à 5 cm et répétés lorsqu'elles ont de 10 à 15 cm.

Sur les **cépages sensibles** ayant un **historique d'excoriose**, il est recommandé **d'intervenir après le débourrement**, lorsque les vignes restent mouillées pendant plusieurs jours.

Le cultivar « **De Chaunac** » est très sensible à cette maladie, « **Ste-Croix** » est sensible, tandis que « **Baco Noir, Maréchal Foch, Seyval blanc et Vandal Cliche** » sont moyennement sensibles.

Bien identifier la maladie avant d'intervenir.

NOUVELLES HOMOLOGATIONS et CHANGEMENT À L'ÉTIQUETTE

Plusieurs nouvelles homologations et changements aux étiquettes ont eu lieu depuis la fin de la dernière saison. Pour plus de détails, consultez le [bulletin d'information No 03](#) du 15 mai 2014.

INSECTES

Altise de la vigne

Lors de printemps froids, aux premiers stades de développement des bourgeons, des infestations d'altises peuvent survenir et être particulièrement critiques. Lors d'une infestation printanière, les adultes des deux espèces d'altises (altise de la vigne et petite altise de la vigne) apparaissent en grand nombre, sur une courte période.

Selon certains États américains, un traitement contre les adultes qui émergent au printemps serait nécessaire lorsqu'on observe au dépistage 4 % ou plus de dommage sur les jeunes bourgeons de moins de 2 cm et que les altises sont présentes. Sur les sites ayant un historique d'altises, il est important de dépister tôt au printemps. Attention, les dommages (bourgeons grugés) peuvent être confondus avec ceux du ver gris.

Il n'y a plus de produits homologués pour lutter contre l'altise. Consultez votre conseiller avant de traiter, car les infestations qui justifient un traitement sont plutôt rares.

TRAITEMENT DES MAUVAISES HERBES

Pour les vignobles rustiques et non rustiques établis (2 ans et plus), les traitements herbicides en prélevée doivent être faits avant le débourrement. Les produits pouvant être utilisés à ce moment-ci et plus tard en saison sont : le [GRAMOXONE](#), l'[IGNITE](#), le [VENTURE](#) et des formulations à base de glyphosate et de simazine.

Pour les régions plus fraîches, dans les vignobles non rustiques et/ou non débourrés, les traitements en prélevée sont aussi à prévoir avant le débourrement avec, entre autres, des matières actives tels la simazine, le dichlobénil (ex. : [CASORON](#), 1 mois avant le débourrement avec une température inférieure à 15 °C), ou des produits comme le [DEVRAINOL](#).

L'efficacité de ces produits dépend beaucoup de la quantité de matière organique présente dans vos sols. Consultez attentivement les étiquettes pour déterminer quelle concentration appliquer chez vous et les meilleurs moments d'application.

Afin de trouver le bon produit pour contrôler les mauvaises herbes présentes, il est fortement conseillé que vous fassiez l'inventaire des herbes nuisibles de votre vignoble. Il est aussi important de connaître le type de sol du vignoble afin d'appliquer les bonnes concentrations de produit.

La pose d'un paillis de plastique avant la plantation du vignoble et le sarclage mécanique font partie des options de remplacement des herbicides.

PROTECTION CONTRE LE GEL

Pour bien protéger nos cultures contre le gel, il faut savoir à quel type de gel nous avons affaire. Il existe deux phénomènes de gel distincts : la gelée d'advection et la gelée de rayonnement. Pour plus d'information sur ce phénomène, vous pouvez consulter le [bulletin d'information No 04](#) du 13 mai 2013.

La gelée d'advection, aussi appelée gelée de plein vent, se produit quand une masse d'air froid se déplace vers une zone et entraîne des conditions glaciales. Des vents importants soufflent à mesure que le front froid s'installe. L'épaisseur de la couche d'air froid varie de 500 à 5 000 pieds (150 à 1 500 m). Il est difficile de protéger les cultures contre le gel quand ces conditions se produisent.

Une gelée de rayonnement se produit quand un ciel clair et des vents calmes entraînent une inversion et une chute de température sous le point de congélation près de la surface du sol. L'épaisseur de la couche d'air faisant l'objet d'une inversion varie de 30 à 200 pieds (environ 10 à 60 m), avec l'air chaud au-dessus.

Il existe des méthodes directes et indirectes pour limiter les dégâts de gel dans les cultures au printemps.

Les **méthodes indirectes** réfèrent au choix du site, à des pentes favorisant l'écoulement de l'air froid, aux sols plus lourds que légers, car ils emmagasinent plus de chaleur durant le jour, à proximité d'un plan d'eau important, comme le fleuve et l'estuaire du Saint-Laurent, à des brise-vents poreux qui laissent s'évacuer l'air froid, au choix de variétés qui débourent plus tardivement et à une taille plus tardive.

Parmi les **méthodes directes**, il y a l'irrigation par aspersion, les hélices et les chaufferettes.

L'aspersion d'eau : on commence l'aspersion d'eau avant que la gelée ne s'installe vers 1 à 1,5 °C. Avec la baisse de température ambiante, de la glace se formera sur les tissus végétaux. La formation de la glace libère de la chaleur et protège les feuilles de la gelée. Quand la température remontera, il faudra continuer l'aspersion d'eau jusqu'à ce que la chaleur ambiante ait fait fondre complètement la glace sur les feuilles. Quand tout sera fondu, il sera temps d'arrêter le système d'irrigation.

Les chaufferettes : plusieurs petites chaufferettes sont disposées dans le vignoble; leur chaleur induit un mouvement de l'air. Elles sont efficaces dans des conditions de gel par rayonnement jusqu'à - 4 °C.

DOCUMENTS ET RÉFÉRENCES

- [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec.](#)
- [Guide d'identification des principales maladies de la vigne.](#)
- [SAGE pesticides](#) : information sur les produits homologués dans la vigne, sur les délais de réentrée et ceux avant la récolte, sur les indices de risque sur la santé (IRS) et l'environnement (IRE), etc.
- Bulletin d'information « [Spécial phytoprotection bio](#) » du 14 mai 2010.
- [VIGNE, Guide de protection 2011.](#)
- IRIIS phytoprotection : <http://www.iriisphytoprotection.qc.ca/Default.aspx>. Pour une aide au diagnostic des problématiques rencontrées : maladies, insectes, phytotoxicité et autres (inscription gratuite).
- [Méthodes de protection des cultures contre le gel.](#)
- [Irrigation des fraisiers pour les protéger contre le gel : techniques efficaces.](#)

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA VIGNE
KARINE BERGERON, agronome – Avertisseuse
Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ
Téléphone : 450 347-8341, poste 4282
Courriel : karine.bergeron@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 02 – Vigne – 15 mai 2014